



ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE
Diocèse d'Angoulême

Dimanche de la Parole de Dieu

Fixé au III^e dimanche du temps ordinaire, il a été institué par le pape en 2019, à travers le motu proprio *Aperuit illis* : un jour « consacré à la Bible », pour « devenir familiers et intimes de l'Écriture Sainte et du Ressuscité ».

Le service formation du diocèse d'Angoulême met à disposition deux documents pour vivre le dimanche de la Parole de Dieu, avec les adultes et avec les enfants.

Retrouvez les ici !

`jQuery(function() {(tarteacitron.job = tarteacitron.job || []).push('youtube');});`

©2022 - Diocèse d'Angoulême - 06/12/2022 - <https://charente.catholique.fr/agenda/dimanche-de-la-parole-de-dieu/>